



Envoyé en préfecture le 10/07/2024
Reçu en préfecture le 10/07/2024
Publié le
ID : 007-210703195-20240708-DELIB2024_072-DE

DÉPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE PRIVAS

COMMUNE DE LE TEIL

SESSION
08/07/2024

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Exercice : 29 L'An Deux Mille Vingt Quatre, le huit juillet dans la salle Caravane Monde, à 18 heures, le
Présents : 18 Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur convocation en
Absents : 11 date du 2 juillet 2024 et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.
Votants : 27
Présents (18) : MM. Bayle, Boukal, Buard, Chabaud, Dersi, Faure-Pinault, Galiana, Garraud, Griffé, Guillot, Jouve, Laville, Lorenzo, Mazellier, Mazeyrat, Noël, Peverelli, Tolfo.
Pour : 23
Abstentions : 4 Excusés avec pouvoir (9) : M. Bornes (pouvoir à Mme Bayle), M. Chezeau (pouvoir à M. Mazeyrat), Mme Diatta (pouvoir à Mme Tolfo), M. Gleyze (pouvoir à Mme Lorenzo), Mme Heyndrickx (pouvoir à M. Griffé), M. Michelon (pouvoir à M. Peverelli), Mme Segueni (pouvoir à Mme Mazellier), Mme Valla (pouvoir à Mme Guillot), Vallon (pouvoir à Mme Faure-Pinault).
Opposition :
Quorum : 15
Excusée sans pouvoir (1) : Mme Gaillard.
Absente (1) : Mme Keskin.
Secrétaire : Mme Faure-Pinault

Objet : Décision Modificative N°1 – Budget annexe Lotissement

Vu la délibération du Conseil municipal n°2024-038 en date du 8 avril 2024, approuvant le budget primitif 2024 – budget annexe Lotissement ;

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,

DÉCIDE de procéder aux inscriptions de crédits supplémentaires, intégrant le résultat de clôture de l'exercice 2023 :

FONCTIONNEMENT

Dépenses	-	Recettes	-
Article (Chap.) - Fonction	Montant €	Article (Chap.) - Fonction	Montant €
605 (011) 020	3,97	002 (002) 020	3,97
Total Dépenses	3,97	Total Recettes	3,97

Pour extrait conforme

Le Maire,

Olivier PEVERELLI



Le Secrétaire de séance,

Virginie FAURE-PINAULT